TOURISME

Délibération n°22 : Taxe de séjour - Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2026

1 DOCUMENT - Publié le 09 mai 2025

C_2025-04-29_DELIB22.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,3 MO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.